



PARC NATUREL RÉGIONAL DES BARONNIES PROVENÇALES - PNRBP



MISSIONS

Asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager

COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Pour les Hautes-Alpes, 32 Communes adhérentes à la charte du parc, une ville porte (Veynes), ainsi que la communauté de communes du Sisteronais-Buech, Communes, EPCI-FP adhérents à IT05

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre de la charte du parc, sur les départements de la Drôme et les Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> Paysage, environnement et gestion de l'espace Transition énergétique Agriculture Risques naturels Éducation au territoire Préserver, connaître, valoriser les patrimoines Tourisme durable et activités de pleine nature Vie culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : aide à la définition des enjeux en termes de patrimoines culturels et d'une stratégie patrimoniale ; étude de potentiel de développement des énergies renouvelables Ingénierie administrative : appui des collectivités pour répondre aux appels à projets, et appui à la commande publique Expertise technique et ingénierie de projet : mission d'assistance conseil auprès des communes sur la réhabilitation et la valorisation de certains patrimoines et aménagement. Accompagnement à la modernisation de l'éclairage public (dans le cadre de la labellisation Réserve Internationale de Ciel Etoilé) Expertise environnementale, paysagère (à venir), eau (à venir) Ingénierie de la concertation : animation des sites Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des patrimoines bâtis de Rosans Plan Pastoral de Territoire des Baronnies provençales (seulement dans la Drôme), mais animateur PAEC en partenariat avec la CA 05 Animation Sites Natura 2000 (seulement dans la Drôme, dans le 05 = SMIGIBA) Etat des lieux des productions, consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre Développer une énergie renouvelable à partir du bois des Baronnies provençales Dispositifs anti-évaporation sur les impluviums, cabane pastorale mobile

MODALITÉS D'INTERVENTION

Adhérer à la Charte du Parc, et verser une cotisation au syndicat mixte.

STATUT

Syndicat mixte ouvert (art. L5721-1 à L5721-9 du CGCT, et art L3331-1 à L3331-4 du code de l'Environnement)

CONTACT

Adresse postale :
575 route de Nyons
26510 SAHUNE

✉ smbp@baronnies-provencales.fr

☎ 04.75.26.79.05

Pour en savoir plus : <https://www.baronnies-provencales.fr/>